

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

26 novembre 2024

Le CERN s'engage avec Voltalia pour son approvisionnement en énergie renouvelable

Voltalia (Euronext Paris, code ISIN : FR0011995588), acteur international des énergies renouvelables, annonce la signature d'un contrat de vente d'électricité portant sur la production de deux parcs solaires en développement en France

Le CERN (*Organisation européenne pour la recherche nucléaire*), organisation scientifique de renommée internationale spécialisée en physique fondamentale, et Voltalia ont signé deux Corporate PPA¹.

Les accélérateurs de particules que le CERN exploite de part et d'autre de la frontière franco-suisse, près de Genève, consomment de grandes quantités d'électricité. Les engagements d'achat d'électricité renouvelable du CERN permettront d'éviter l'émission de 8 775 tonnes de CO₂ par an grâce aux centrales solaires de Voltalia.

Aux termes des Corporate PPA, le CERN achètera pendant 15 ans la production de deux centrales solaires d'une capacité cumulée de 26,8 mégawatts, actuellement en développement dans le sud de la France. La production cumulée de ces deux centrales sera équivalente à la consommation de 19 400 habitants.

Le CERN s'est en effet engagé dans une démarche d'amélioration continue de sa performance énergétique et a obtenu la certification ISO 50001 en février 2023. Les objectifs du CERN s'inscrivent sur plusieurs axes à savoir la réduction au minimum de l'énergie nécessaire à ses activités, l'amélioration de l'efficacité énergétique ainsi que la récupération de l'énergie fatale. Ce partenariat vient donc compléter des efforts importants du CERN pour une gestion responsable de l'énergie.

Sébastien Clerc, Directeur général de Voltalia, déclare : « Voltalia est très fier d'approvisionner en énergie renouvelable le CERN et en particulier ses accélérateurs de particules de renommée mondiale pour avoir notamment démontré l'existence du boson de Higgs. Nos deux projets photovoltaïques participeront concrètement à l'action menée par le CERN en faveur de l'environnement grâce à la production d'une énergie compétitive et décarbonée ».

Prochain rendez-vous : **Chiffre d'affaires du 4^{ème} trimestre 2024, le 29 janvier 2025**, (après bourse)

¹ Corporate PPA : Corporate Power Purchase Agreement. Un Corporate PPA est un contrat long terme qui relie directement un consommateur d'électricité, une entreprise, au producteur qui construit une nouvelle centrale renouvelable pour fournir son client.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

26 novembre 2024

A propos de Voltalia (www.voltalia.com)

Voltalia est un acteur international des énergies renouvelables. Le Groupe produit et vend de l'électricité issue de ses installations éoliennes, solaires, hydrauliques, biomasse et de stockage. Il dispose d'une puissance en exploitation et en construction de plus de 3,1 GW et d'un portefeuille de projets en développement d'une capacité totale de 17,2 GW.

Voltalia est également prestataire de services et accompagne ses clients en renouvelable pendant toutes les étapes des projets, de la conception à l'exploitation-maintenance.

Pionnier sur le marché des entreprises, Voltalia propose enfin une offre globale à celles-ci allant de la fourniture d'électricité verte aux services d'efficacité énergétique, en passant par la production locale de sa propre électricité.

Fort de ses 2 000 collaborateurs dans 20 pays sur 4 continents, Voltalia possède une capacité d'action mondiale pour ses clients.

Voltalia est coté au marché réglementé d'Euronext à Paris (FR0011995588 – VL TSA) et fait partie des indices Enternext Tech 40 et CAC Mid&Small. L'entreprise est également incluse, entre autres, dans le MSCI ESG ratings et le Sustainalytics ratings.

Loan Duong, Directrice Communications & Relations investisseurs
Email : invest@voltalia.com
T. +33 (0)1 81 70 37 00

Seitosei Actifn
Press Contact: Jennifer Jullia
Email: jennifer.jullia@seitosei-actifin.com
T. +33 (0)1 56 88 11 19